

DES QUESTIONS SANS RÉPONSES :



NUISANCES SONORES ?

SURFPARK À 500 M DES 1^{ÈRES} MAISONS À CESTAS

BILAN HYDRIQUE ?

SUREXPLOITATION DES NAPPES PROFONDES À BORDEAUX

BILAN ÉNERGÉTIQUE ?

PAS D'AUTONOMIE EN HIVER AVEC LE SOLAIRE !

EMPREINTE CARBONE ?

DÉBOISEMENT, CONSTRUCTION, EXPLOITATION, TRANSPORTS, ETC.



COMPARAISON RÉVÉLATRICE AVEC UN SURFPARK EXISTANT :

| | SION (SUISSE) | CANÉJAN |
|--|----------------------------|--|
| Bassins | 0,8 HA | 1,35 HA |
| Renouvellement de l'eau pour raisons sanitaires | OUI | NON |
| Vidanges | 5 EN 2 ANS | « PAS PRÉVUES ! » Pourtant préconisées par le constructeur |
| Consommation annuelle d'eau potable | CHIFFRES MAINTENUS SECRETS | Selon promoteurs : 13 320 M ³ Selon expert : 131 000 M ³ <small>Soit 41% de l'eau de Canéjan</small> |
| Visiteurs /an | 200 000 | 300 000 ? |
| Prix d'une session (1 h) | 120€ À 160€ | ? |
| Accès en transports publics | OUI | NON |
| Parkings | 12 500 M ² | 8 000 M ² (pas assez...) |
| Horaires d'ouverture | 7H-23H 7 J/7 | ? |
| Soirées, concerts, compétitions... | OUI | ? |
| | | Les promoteurs sont dans le showbiz... |

UN PROJET LARGEMENT REJETÉ :

- **Recours administratif** contre le permis de construire déposé par des associations de protection de la nature  
- Signature d'une **pétition** demandant l'arrêt du projet par **plus de 63 000 personnes**
- **Forte opposition** des habitants au projet (sondage : 64% opposés, 10% favorables)
- Reconnaissance officielle du **greenwashing** des promoteurs (avis du Jury de Déontologie Publicitaire, 5/08/2024)
- **Contestation** des données sur la consommation en eau par la Commission Locale de l'Eau 
- **Retrait du soutien** de la Fédération Française de Surf (non-respect de la norme Afnor)
- **Dénonciation** par des parlementaires de tous bords des **risques sanitaires** du projet

OÙ EN EST LE DOSSIER ?

Le terrain a été **déboisé** mais la **construction est à l'arrêt** en attendant la décision du juge. Une nouvelle expertise sur l'eau a été demandée au tribunal par la commune. Les élus reconnaîtront-ils avoir été **trompés** par le greenwashing des promoteurs ? L'enjeu n'est pas uniquement local : une partie de l'eau potable de Bordeaux Métropole vient de forages situés à Canéjan et le projet créerait un dangereux précédent en France.

EN RÉSUMÉ :

Un permis de construire a été accordé en 2023 par le maire de Canéjan (Gironde), pour la construction d'un luxueux surfpark.

Il comprendrait deux piscines géantes de 20 millions de litres (= la place de la Bourse et son miroir d'eau à Bordeaux sous 1,5m d'eau) pour la pratique exclusive du surf.

Un recours a été déposé contre ce projet injuste et contre-nature :

- Pas d'étude d'impact
- Pas d'enquête publique
- Accaparement privé de notre précieuse eau potable
- Menace pour la rivière Eau Bourde avec les vidanges d'eau chlorée
- Contournement des règles d'urbanisme : projet commercial privé sans intérêt public
- Des mégapiscines pour surfeurs aisés mais pas de piscine pour les enfants
- Dénaturation du surf : l'océan est à 50 km

MOBILISONS-NOUS POUR OBTENIR SON ABANDON !



QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?



Suivez-nous sur Instagram ou Facebook :

  @NONAUSURFENBOITE.FR



Abonnez-vous à notre lettre d'informations sur WWW.NS33.FR



Faites un don pour participer à nos frais de justice sur WWW.NS33.FR



Interpellez les élus, affichez votre opposition



Rejoignez notre collectif, en écrivant à CONTACT@NS33.FR



SIGNEZ LA PÉTITION
(et partagez-la !)



MÉGAPISCINES
DE SURF À CANÉJAN :

UNE VAGUE
D'ABERRATIONS

WWW.NS33.FR